

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
ECHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

Conformément au contrat n° 31/2021 du 12/04/2021, portant sur <<travaux d'aménagement et de réfection en TCE des blocs y compris l'étanchéité au niveau d'une unité/ Béchar >> pour un délai de réalisation de (06) mois, et compte tenu de ce qui suit:

- **L'expiration des délais contractuels prévus au contrat.**

L'entreprise des Travaux de Bâtiment Tout Corps d'Etat << **LAOUFI LAHBIB** >>, sise à : Hai el Kerma SNTV N°116 Local N° 01/Béchar, est mis en demeure dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure au presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public, pour activer la cadence des travaux et réceptionner le projet dans les brefs délais, en renforçant le chantier en moyens matériels et humaines nécessaires.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment l'article relatif à la résiliation au tort de votre entreprise.